



Réf. autorisation : 112274
Réf. hébergement : HEB-TE-525610-BB13
Réf. exploitant : EXP-775327-CF2B

AUTORISATION de faire usage de la dénomination

Gîte rural

Vu l'attestation de contrôle simplifiée délivrée par le/la Bourgmestre de Stoumont en date du 23/04/2021 ;

L'autorisation est délivrée à	Monsieur Jozef VOSSEN Haselindestraat, 1 3770 Riemst
pour l'hébergement situé	Belle-Vue Neuville, 62 4987 STOUMONT (Chevron)
classé dans la catégorie et dont la capacité est de	4 épi(s) 4 chambre(s) (9/9 personnes)

La validité de la présente autorisation est conditionnée au respect du Code wallon du Tourisme.

L'autorisation est accordée pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 22/04/2031.

Namur, le

La Commissaire générale au Tourisme,

Barbara DESTRÉE